

CRÉATION ET IMPLANTATION D'UNE AUTO-ÉCOLE DANS LE QUARTIER DE MONTREYNAUD

DES COMPÉTENCES, UN MARCHÉ, DES SOUTIENS EFFICACES

MONITEUR dans un centre de formation de conducteurs poids lourds, Monsieur BENFRID a connu deux licenciements économiques en quatre ans, le dernier en 1995. Il souhaite alors revenir à Saint-Étienne. Connaissant le quartier de Montreynaud pour y avoir vécu, il a l'idée d'y installer une auto-école. Sa qualification le lui permet. Le projet est certainement viable économiquement. Il participerait aussi à la vie sociale du quartier en proposant des activités de prévention routière et de mécanique automobile aux jeunes des associations et des écoles.

Monsieur B. contacte d'abord la Mairie de Saint-Étienne qui l'oriente vers le Chargé de mission insertion par l'économique des organismes HLM du quartier de Montreynaud. Il présente son projet et fait part de sa recherche d'un local disponible sur le quartier.

En discutant, le projet de Monsieur B. apparaît bien pensé. Il dispose d'un petit capital du fait de son licenciement, ce qui minimise ses besoins d'emprunts. Par contre, il n'a pas encore structuré ni formalisé son projet sur les plans juridique et financier... Il sait, de plus, n'avoir jamais géré une affaire et avoir peu de connaissances des obligations administratives et fiscales...

Le chargé de mission joue alors un rôle d'aiguilleur et l'oriente vers les relais qui lui seront utiles pour à la fois construire le projet étape par étape et assurer le montage financier le plus opérationnel pour lui : dans ce cas, l'association "3CI" et SOLIDEC.

Le travail avec "3CI" lui a permis :

- d'appréhender les aspects de formalisation des obligations découlant de la création d'une structure commerciale,
- d'avoir un avis sur la viabilité de son projet,
- d'élaborer un échéancier des étapes à franchir,
- d'aborder toutes les questions liées à ce type de création.

De mars à juin, le dossier avance rapidement, il faut dire que Monsieur B. savait ce qu'il voulait et que son affaire était mûre. Il ouvre son auto-école, "auto-permis", en juin 1995 dans un local de la galerie marchande du Haut-Montreynaud, à Gounod. Pour le montage, Monsieur B. a utilisé ses fonds propres et eu recours à un prêt SOLIDEC d'un montant de 20 000 F. Il a le statut de travailleur indépendant.

Au bout de six mois d'activité, Monsieur B. dresse un premier bilan positif. Financièrement, même si il n'a pas atteint exactement les objectifs fixés, son auto-école tourne. Il n'a pas de problèmes financiers et toutes ses traites sont réglées. Toutefois ses revenus ne lui ont pas encore permis d'embaucher.

Il se sent bien dans le quartier et n'a pas de problème avec les jeunes. "Le tout, c'est de savoir leur parler" dit-il. Il sait faire, il parle leur langue ! L'apprentissage du code en est facilité et ses élèves ont de bons résultats.



S'il n'a pas encore eu le temps de s'impliquer dans la vie sociale du quartier, cela lui tient toujours à cœur, il souhaite participer à cette vie sociale. Aussi, il a pris un premier contact avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, les éducateurs de la Sauvegarde, le collège pour leur proposer des animations : une approche de la prévention routière pour les collégiens, des ateliers de mécanique pour les jeunes, deux soirs par semaine. C'est aussi pour lui l'occasion de se faire connaître. Il pense ainsi concilier cette envie de participation à la vie sociale du quartier avec ses impératifs commerciaux. ■

Propos recueillis par Pascal VÉROT,
Chargé de mission insertion par l'économique,
ORGELM, Saint-Étienne (Montreynaud)

